BASTIEN MARCHIVE
DÉPUTÉ DE LA 1ÈRE CIRCONSCRIPTION DES DEUX-SÈVRES
LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE DÉPUTÉ
MARS 2023

L'ÉDITO DU MOIS

Madame, Monsieur,

Les dernières semaines ont été marquées par la réforme des retraites. Impopulaire mais néanmoins nécessaire, elle a suscité d'intenses débats politiques et une forte mobilisation sociale.

Si nous pouvons regretter l'issue de ces débats, notre ambition doit rester à la mesure des défis que nous devrons relever dans les années à venir. Souverainetés industrielle, énergétique et alimentaire, enjeux démographiques, transition environnementale, renouveau de notre école, ou encore accès aux soins pour tous : autant de sujets qui nécessitent des réformes courageuses, toujours au service de l'intérêt général.

Notre capacité à faire Nation et le retour à l'apaisement seront déterminants pour y parvenir. Face au populisme et à la violence, il sera primordial de rétablir les conditions de ce qui fait l'essence même de notre démocratie, à savoir un débat public serein.

Je tiens à vous assurer de ma pleine mobilisation à vos côtés pour y œuvrer. C'est dans cet esprit et pour faire vivre la démocratie dans les Deux-Sèvres, que je continuerai d'aller à votre rencontre, comme je le fais maintenant depuis plusieurs semaines lors de permanences itinérantes.

Bien à vous,

Bastien MARCHIVE

RÉFORME DES RETRAITES

Après un parcours législatif débuté en janvier, **l'examen de la réforme des retraites a pris fin le lundi 20 mars**.

Avec l'augmentation de l'espérance de vie (74 ans en moyenne lors de la retraite à 60 ans dans les années 80, pour 82 ans aujourd'hui) et la baisse du nombre de cotisants par retraité (3 par retraité en 1970 et seulement 1,7 aujourd'hui), **une réforme était nécessaire pour garantir la pérennité de notre système de solidarité intergénérationnelle**. Sans celle-ci, notre système serait déficitaire pour les 25 prochaines années : de 12,4 milliards d'euros en 2027 et jusqu'à 21,2 milliards en 2035, soit au total 150 milliards d'euros d'ici dix ans.

C'est donc **en responsabilité et en cohérence avec les engagements que j'avais pris** devant vous aux élections législatives que je me suis engagé dans ces débats.
Fort des **rencontres avec l'ensemble des syndicats** et des échanges avec nos concitoyens, j'ai porté ou co-signé **une quarantaine d'amendements** dans le but d'enrichir ce texte. Avec toujours l'objectif constant de le rendre plus juste.
Malheureusement, nous avons fait face à **une obstruction sans précédent** des débats (seulement 2 articles sur 20 ont pu être étudiés) et ceux-ci n'ont pas pu être discutés.

Comme parlementaire, **ma préférence allait évidemment à ce que l'Assemblée nationale se prononce par un vote sur la réforme.** Nous avons été nombreux à défendre cette idée jusqu'au bout du processus démocratique. Un texte aussi sensible l'aurait mérité. Pour autant, le manque de constance politique de certains ne l'a pas permis. Je le regrette.

C'est dans ce cadre là que sont intervenues les motions de censure déposées par les oppositions. **Elles ont été rejetées et de facto la réforme validée**. Chacun doit en prendre acte. En responsabilité et dans le respect de nos institutions, garantes du bon fonctionnement démocratique et de l'ordre républicain.

Il convient toutefois d'en tirer les enseignements qui permettront de **continuer à mener les grandes réformes tant attendues**. Je m'y emploie chaque jour, pour notre école, pour notre santé, pour l'environnement et pour une justice efficiente.

EN CIRCONSCRIPTION

LANCEMENT DES PERMANENCES CITOYENNES !

Comme je vous l'annonçais au début de cette lettre, j'organise depuis début mars des permanences citoyennes, afin d'entretenir le lien avec l'ensemble des citoyens et d'être au plus près des enjeux locaux. C'est l'occasion pour chacun de me faire part de ses idées, questions, préoccupations ou difficultés.

Les trois premières permanences se sont tenues à Secondigny, Coulonges-sur-l'Autize et Champdeniers. En voici le calendrier complet :

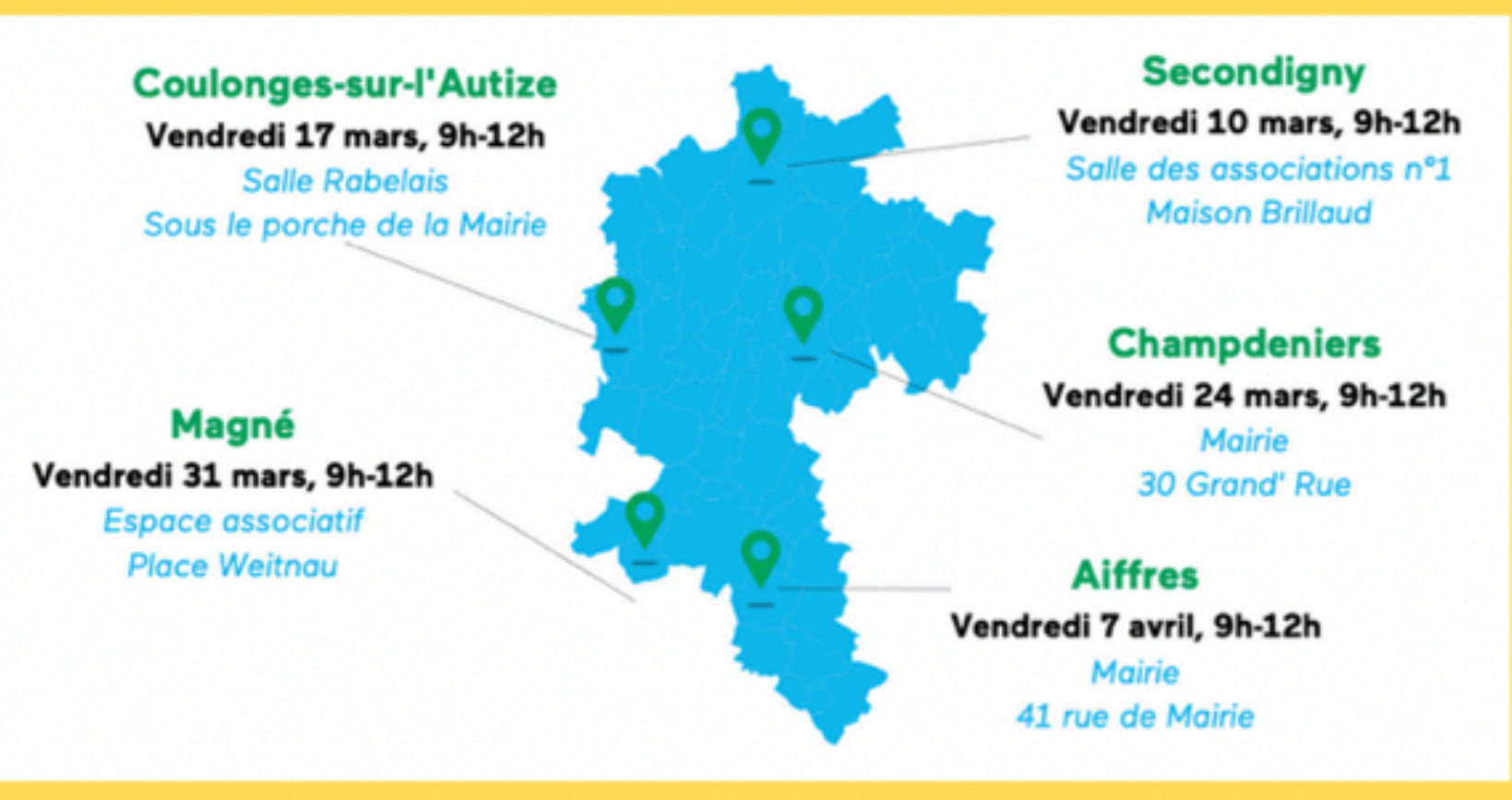

Vous pouvez prendre rendez-vous par mail à l'adresse bastien.marchive@assemblee-nationale.fr ou par téléphone au 05 16 64 07 76. D'autres permanences suivront dans les prochains mois !

HOMMAGE À BERNARD BELLEC

Maire de Niort pendant 16 ans et ancien Président de la CAN, **Bernard Bellec** nous a quitté le 23 février dernier. Militant mutualiste et homme de convictions, **il s'est consacré, tout au long de son engagement public, au bien commun**. Une **figure emblématique** de l'histoire politique locale a disparu. Son humanisme et ses valeurs fraternelles demeurent sources d'inspiration. **Mes pensées vont à son épouse, sa famille et tous ceux qui ont partagé son engagement**. Je leur présente mes plus sincères condoléances.

UNE JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ AUX CÔTÉS DES JEUNES

Le principe de Laïcité est l'un des piliers de notre République. Nous la célébrons chaque 9 décembre, date d'anniversaire de la loi de 1905 ayant procédé à la séparation des Églises et de l'État. À cette occasion, je me suis rendu à l'école Pierre de Coubertin de Niort et au collège Louis Merle de Secondigny, qui se sont mobilisés pour en faire la pédagogie auprès des élèves. **La Laïcité occupe une place centrale dans l'école républicaine et l'éducation à la citoyenneté. À la future génération de s'en saisir et de la faire vivre !**

NOMINATION AU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

FDVA
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

J'ai l'honneur d'avoir été désigné, le 15 novembre dernier, **membre titulaire du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) des Deux-Sèvres.** Héritier de feu la réserve parlementaire et ouvert à toutes les associations, le FDVA sert à **financer des projets innovants** au plan local ainsi qu'à **soutenir la formation des bénévoles**. Persuadé que **nos associations jouent un rôle clé dans le dynamisme et l'entraide au sein de nos territoire**, vous pouvez compter sur moi pour m'y investir pleinement !

VISITE DU MINISTRE ROLAND LESCURE DANS L'INDUSTRIE DEUX-SÉVRIENNE

Le Ministre de l'Industrie Roland Lescure était en Deux-Sèvres le 5 décembre dernier, pour parler réindustrialisation, transition environnementale et compétitivité. Ensemble, nous avons visité l'entreprise familiale Thebault, leader français du bois installée à Magné. Nous avons également échangé avec l'entreprise Niortaise Pierre Guérin, qui figure dans le top 5 mondial des fabricants de cuves en acier. **La réindustrialisation de la France passera par les Deux-Sèvres !**

PARTICIPATION AUX CÉRÉMONIES DE VOEUX DES COMMUNES

Belle année 2023

Le mois de janvier a été rythmé par **les cérémonies de voeux organisées par de nombreuses communes de la 1ère circonscription**, auxquelles j'ai eu plaisir à participer autant que possible. Azay-sur-Thouet, Beugnon-Thireuil, Niort, Saint-Christophe-sur-Roc, Echiré, Le Retail, Juscorps... **Je me suis rendu au total à une trentaine de ces cérémonies, qui ont été autant d'occasions d'échanger avec vous** sur l'actualité locale et nationale, les sujets qui retiennent votre attention ainsi que les éventuels problèmes dont vous souhaitez me faire part. **Je tiens à remercier tous les Maires** qui ont pris l'initiative de ces vœux. Ce sont **des moments de retrouvailles et de cohésion importants dans la vie d'une commune !**

ET AUSSI...

FÉVRIER

- Match de l'AS Niort Basket
- Échange ave le collectif "Sauve qui Poule"
- Rencontre de la Fédération française des Motards en colère
- Échange avec le Colonel Vestieu sur les futures brigades de gendarmerie
- Réunion de travail avec le Directeur national d'ENEDIS
- Échange avec l'Architecte des Bâtiments de France des Deux-Sèvres
- Réunion de travail avec les dirigeants du SMITED

JANVIER

- Rencontre du collectif d'infirmiers des Deux-Sèvres
- Réunion avec l'UDAF
- Remise des récompenses au concours de gymnastique d'Aiffres
- Visite de l'entreprise R.Access à Chauray
- Échange avec l'association SOS Amitiés
- Rencontre de la FNSEA 79
- Audience solennelle de rentrée du tribunal judiciaire de Niort
- Visite de la Mutualité française
- Réunion de travail avec la Fédération des Boulangers
- Intervention auprès des élèves du lycée de la Venise Verte de Niort

DÉCEMBRE

- Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Niort
- Rencontre du Président de la CPAM
- Visite de la Maison de la protection des Familles à La Crèche
- Match de football de Saint-Liguaire contre le FC Poitiers
- Cérémonie départementale de la Sainte-Barbe à Chauray
- Visite de la MSA
- Cérémonie pour les 50 ans de l'ASFODEP

NOVEMBRE

- Visite de la résidence seniors Espace & Vie de Niort
- Rencontre des dirigeants de Séolis
- Lancement de la souscription de la Fondation du Patrimoine pour l'église de Saint-Maixent-de-Beugné
- Participation à la collecte nationale des Banques alimentaires
- Vernissage de l'exposition de photographie sur les violences faites aux femmes à la Mairie de Niort
- Visite de l'EHPAD du Petit Logis de Prahecq
- Participation à l'assemblée générale de l'Association des Anciens Combattants à Saint-Christophe-sur-Roc

...

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

UNE PROPOSITION DE LOI POUR ACCOMPAGNER LES ÉLUS LOCAUX DANS LA PROTECTION DES SOLS

Assemblée nationale
XVIe législature

Proposition de loi
n° i-417

Renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols

Février 2023

Lionel Causse
Bastien Marchive
Aurore Bergé
et des membres du groupe Renaissance et apparentés

Députés

Engagé depuis le début de mon mandat pour la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, **j'ai présenté le 15 février dernier une proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans leurs efforts contre l'artificialisation des sols.**

La loi Climat et Résilience, adoptée en 2021, est en effet venue fixer **des objectifs environnementaux ambitieux**, en réduisant progressivement l'artificialisation des sols jusqu'à parvenir au **« zéro artificialisation nette » en 2050.** Des mesures destinées à **protéger nos campagnes, la biodiversité et notre cadre de vie, tout en permettant l'atteinte de nos objectifs de souveraineté alimentaire, de réindustrialisation et de développement des territoires.**

C'est à ce besoin que répond la proposition de loi que j'ai présentée avec mon collègue Lionel Causse. Fruit de longs échanges avec les élus locaux et les acteurs de l'aménagement du territoire, en lien étroit avec le Ministre Christophe Béchu, il s'agit d'un texte profondément équilibré, qui offre de la souplesse et des garanties aux territoires, **notamment** les plus ruraux, sans remettre en cause nos ambitions environnementales.

ADOPTION DE MON AMENDEMENT FACILITANT LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS CLASSÉS

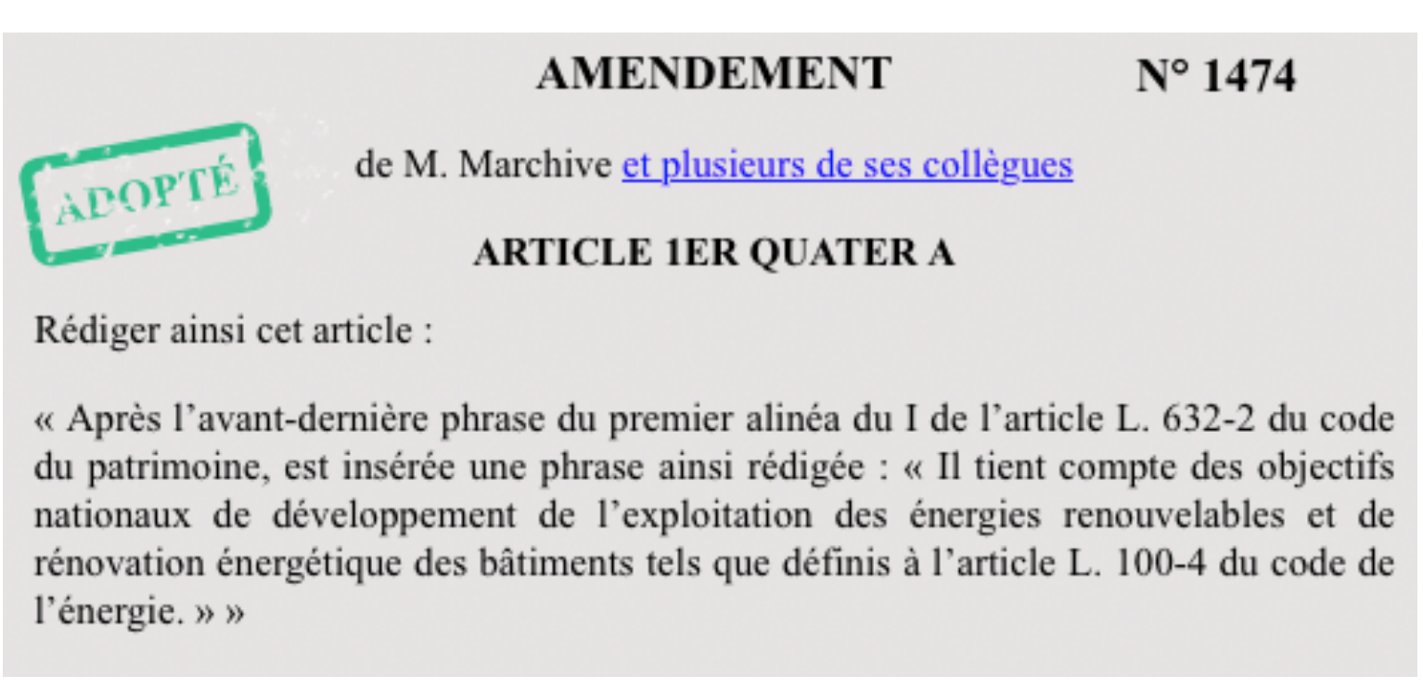

AMENDEMENT N° 1474

ADOPTÉ

de M. Marchive et plusieurs de ses collègues

ARTICLE 1ER QUATER A

Rédiger ainsi cet article :

« Après l'avant-dernière phrase du premier alinéa du I de l'article L. 632-2 du code du patrimoine, est insérée une phrase ainsi rédigée : « Il tient compte des objectifs nationaux de développement de l'exploitation des énergies renouvelables et de rénovation énergétique des bâtiments tels que définis à l'article L. 100-4 du code de l'énergie. » »

Les bâtiments étant responsables de **20% de nos émissions** de gaz à effet de serre, **il est indispensable que nous décarbonions ce secteur**, notamment **en massifiant la rénovation énergétique** des logements et en y développant les énergies renouvelables.

Rénover ces bâtiments n'est pourtant pas toujours aisé, notamment lorsqu'ils se trouvent au sein de zones protégées. Dès lors, comment **concilier patrimoine et transition écologique** ?

Dans le cadre d'un projet de loi dédié à la transition énergétique, **j'ai proposé que le développement des énergies renouvelables et de rénovation énergétique des bâtiments soient intégrés aux missions des ABF**. En complétant ainsi leur sensibilité patrimoniale par une expertise écologique, l'objectif est ainsi de préserver la richesse patrimoniale française tout en étant à la hauteur des enjeux liés à la hausse des coûts de l'énergie et de la transition écologique.

Lors de l'examen de ce texte en hémicycle**, j'ai eu le plaisir de voir mon amendement adopté par un large consensus.** La circulaire gouvernementale destinée à en préciser les modalités d'application a ensuite été publiée très rapidement, dès la mi-janvier. **Oui, nous pouvons concilier écologie et patrimoine !**

MISE EN LIGNE DE MON SITE INTERNET

Je vous en parlais dans ma précédente lettre d'information, c'est maintenant chose faite : depuis la mi décembre, mon site internet est opérationnel ! Pour y suivre mon action à l'Assemblée nationale et dans les Deux-Sèvres, vous tenir informé des prochains événements que j'organise ou prendre rendez-vous à ma permanence parlementaire, vous pouvez y accéder à l'adresse suivante :

www.bastienmarchive.fr

À LA RENCONTRE DES ÉLEVEURS DEUX-SÉVRIENS AU SALON DE L'AGRICULTURE

PARTHENAISE
PART
Parthenaise

Du 25 février au 5 mars se tenait à Paris **le Salon de l'Agriculture**, un rendez-vous incontournable qui met en lumière **la diversité et l'excellence de l'agriculture française.** L'occasion d'aller à la rencontre des hommes et des femmes qui perpétuent **des savoir-faire uniques** et contribuent au rayonnement de nos territoires. En plus de rencontres avec de nombreux acteurs nationaux, j'ai plus particulièrement pu **échanger avec des éleveurs et producteurs des Deux-Sèvres présents à Paris cette semaine-là.** Des discussions qui prolongent celles que je peux avoir en Deux-Sèvres et permettent d'appréhender au mieux notre **objectif commun de souveraineté alimentaire et de transmission aux jeunes générations à l'heure de la transition environnementale**.

ÉCHANGES AVEC LE SECTEUR MUTUALISTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le mutualisme nous protège face aux aléas du quotidien. Ce rôle est d'autant plus important que **nous devons collectivement faire face à de nouveaux risques**, sous l'effet du réchauffement climatique. Retrait-gonflement des sols argileux, sécheresses qui anéantissent les récoltes des agriculteurs, nouveaux risques de santé : autant de situations qui nécessitent d**'adapter le système assurantiel** afin de garantir la bonne couverture de ces risques à tous nos concitoyens. **C'était l'objet d'une réunion entre le secteur mutualiste et plusieurs Députés, dont le Président de la commission des Affaires économiques Guillaume Kasbarian, que j'ai organisée à l'Assemblée nationale au mois de décembre.** L'occasion de sensibiliser mes collègues et d'anticiper l'avenir, ensemble.

CAP SUR UNE REFORME DE LA SANTE !

L'accès aux soins pour tous dans de bonnes conditions nécessite une réforme ambitieuse tant les défis sont grands et les problématiques nombreuses.
Suite à plusieurs rencontres avec l'ordre des médecins, des professionnels de santé ou patients et à la visite d'EHPAD et résidences séniors, j**'ai alerté le Ministre de la Santé François Braun** sur plusieurs d'entre eux tels que la répartition des compétences entre professionnels de santé, la valorisation des professions paramédicales, l'attractivité des métiers de santé, l'incitation à l'installation dans les déserts médicaux et la dissuasion dans les zones surdotées, le "mercenariat" de l'intérim médical qui fragilise l'hôpital public, ou encore le suivi des résidents en EHPAD. **Membre du groupe de travail sur la santé,** j'entends concrétiser ces propositions lors des prochains textes que l'Assemblée nationale aura à examiner à ce sujet.

REVALORISER LE MÉTIER DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Nombreux sont les Maires de communes rurales à m'avoir fait part des grandes difficultés qu'ils rencontrent pour recruter un(e) secrétaire de maire. Responsables de missions variées et cruciales, les secrétaires de mairie assurent également un rôle d'interlocuteur avec la population et les usagers du service public, qui en fait **un rouage essentiel du fonctionnement des communes.** Or l'incapacité à recruter, qui tient notamment à l'absence de statut clairement défini et à une formation insuffisante, menace ce bon fonctionnement. C'est pourquoi **j'ai interpelé le Ministre de la Fonction publique Stanislas Guérini, afin d'envisager les moyens de rendre ce métier plus attractif et ainsi de pourvoir aux besoins en recrutement des communes.**

GARANTIR UNE MEILLEURE INFORMATION RELATIVE À L'HUMIDITÉ DES LOGEMENTS LORS DE LA VENTE

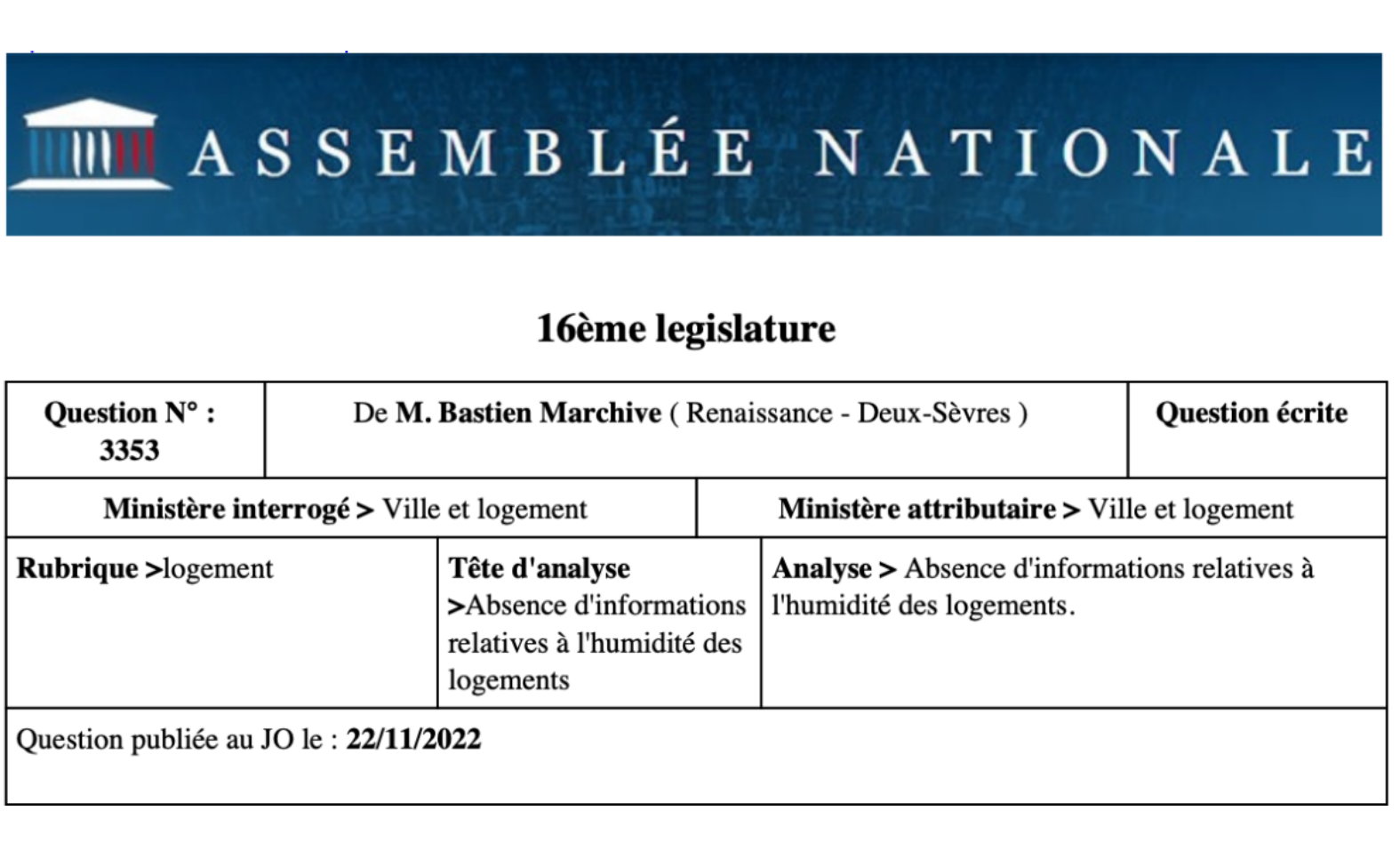

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème legislature

Question N° : 3353	De **M. Bastien Marchive** (Renaissance - Deux-Sèvres)		**Question écrite**
Ministère interrogé > Ville et logement		**Ministère attributaire >** Ville et logement	
Rubrique >logement	**Tête d'analyse** >Absence d'informations relatives à l'humidité des logements	**Analyse >** Absence d'informations relatives à l'humidité des logements.	
Question publiée au JO le : **22/11/2022**			

Investi sur les sujets en lien avec le logement, **je constate le manque d'informations dont disposent les particuliers sur le niveau d'humidité des logements** lors d'une acquisition immobilière. **Aucun diagnostic n'est en effet prévu** à cet égard, alors que selon l'Insee 20 % des logements présentent des signes d'humidité et 8,5 % subissent des infiltrations d'eau. **Or, la présence d'humidité entraîne un préjudice non seulement financier mais aussi sanitaire** pour l'acheteur, qui doit donc impérativement être détectée en amont de la vente. C'est afin de limiter de tels préjudices non anticipés que **j'ai sollicité le Ministre du Logement Olivier Klein, en lui proposant qu'une information relative à l'humidité du bien puisse être rendue obligatoire lors de la vente** et en complément du diagnostic technique déjà fourni.

À VOTRE ÉCOUTE

Permanence parlementaire
37 rue du Général Largeau
79000 Niort
05 16 64 07 77
bastien.marchive@assemblee-nationale.fr

SE TENIR INFORMÉ

Bastien Marchive
@B_Marchive
@bastien.marchive
www.bastienmarchive.fr